

Noyarey

NUMÉRO 27 2^E TRIMESTRE 2016




actu

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



Noyarey

dans la Métropole apaisée

-  Budget : maîtrise & anticipation
-  Association : pose ton sac à Ezy
-  C'est ma planète : haro sur la pollution lumineuse



ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre écoulé

1 17 février et 26 mai

A l'invitation du maire, les riverains de la carrière Balthazard & Cotte ont été reçus par son responsable, Christophe Dandre. L'occasion de visiter cet établissement majeur à l'entrée de la commune et de comprendre les rouages de la carrière. Un grand merci à la direction pour son accueil et sa pédagogie.



2 3 mars

Poly'sons ouvrait grand ses portes au public pour deux soirées de festivités.



3 12 et 13 mars

Un grand bravo à l'association du Maquette Club Vercors pour l'organisation de son 2^e salon du modélisme. Celui-ci occupait tout un week-end les deux salles communales Charles de Gaulle et Poly'sons. La renommée de ce salon grandit et fait de celui-ci un événement attendu par les passionnés. A l'année prochaine !

4 2 avril

Le comité des fêtes a organisé une magnifique soirée en partenariat avec la compagnie Orion. La pièce "Le bourgeois gentilhomme" était jouée au sein de Poly'sons qui accueillait là sa première représentation théâtrale. A renouveler !



5 22 avril

Cette année Noyarey a eu l'honneur d'accueillir la commémoration du souvenir des victimes et héros de la Déportation et du 71^e anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination. Chaque année, une des communes du SIRD reçoit cette cérémonie. Etaient présents, outre les élus de Noyarey, les maires de Seyssins, Seyssinet-Pariset, Fontaine, Sassenage et Veurey-Voroize. L'harmonie sassenageoise "L'écho des Cuves" et ses 40 musiciens ont joué à l'occasion de ce recueillement.

6 8 mai

71 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les municipalités de Noyarey et de Veurey-Voroize, les forces de gendarmerie et les associations d'anciens combattants ont rendu hommage à la mémoire des victimes de ce dernier conflit mondial.



Sommaire



dossier

4-5

la commune
au quotidien

6-9

 **c'est ma planète**

10

 **du côté**
des services techniques

11

du côté
des associations

12-15

infos
pratiques

15

l'agenda
des manifestations

16

Noyarey
actu

N° 27 2^e TRIMESTRE 2016

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@noyarey.fr - www.noyarey.fr

Directeur de la publication : Denis Roux
Rédacteur en chef : Eric Chassery
Rédacteurs de ce numéro : Eric Chassery, Gisèle Frier, Didier Custot,
Christian Berthier, les associations
Comité de relecture : Sandrine Scolari, Marie-Agnès Suchel
Crédits photos : Eric Chassery, Bénédicte Guillaumin, les associations,
G. Rossetti, Sandrine Scolari, fotolia, DR
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand Lemps
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie Coquand,
Fontaine.
Edité à 1100 exemplaires. Distribué dans tous les foyers nucléaires et
disponible en mairie.
Distribution : Diffusion Services Publics et Associations
Retrouvez la version numérique sur www.noyarey.fr



ÉDITO

Noyarey se refléurit, Noyarey sort presque du mauvais temps au moment où j'écris ces lignes. J'ai une pensée pour mes collègues maires dans la moitié Nord de la France qui doivent faire face avec leurs concitoyens aux inondations. Notre commune est également concernée par des risques naturels majeurs. Des plans de protection existent, c'est pourquoi nous faisons régulièrement des exercices avec les écoles ou avec les services municipaux. Nous continuerons de vous informer afin que chacun puisse se préparer à des événements de cette nature.

Noyarey s'adoucit aussi. Dans le dossier de ce numéro, nous vous expliquons la démarche de la "Métropole apaisée". Noyarey à 30km/heure, cela concerne toute la commune à l'intérieur des panneaux indicateurs d'agglomération, exceptées les entrées et sorties de ville sur la route départementale. Nous avons ainsi voulu adoucir la traversée du futur nouveau centre village et les passages piéton sans feux dans les zones les plus denses. L'apaisement, c'est se rappeler que la voirie n'est pas exclusive à l'automobile et qu'elle doit être partagée.

Avec le conseil municipal, nous avons eu la session budgétaire pour l'année 2016. Ce long travail d'élaboration avec ma majorité doit définir les priorités financières de l'année dans un contexte difficile. L'Etat baisse depuis trois ans les dotations accordées aux collectivités tout en augmentant les responsabilités de celles-ci. Cette situation intenable a été de nombreuses fois dénoncée. Cette semaine encore (du 31 mai au 2 juin), lors du salon des maires à Paris auquel je me suis rendu, les élus ont fait part de leur mécontentement. Malgré cela, nous avons quand même fait le choix de ne pas augmenter le niveau de la fiscalité et de maintenir les services rendus en matière de petite enfance et d'enfance, de scolarité et de politique seniors. Je tiens à préciser que nous avons dû organiser deux séances du conseil municipal, une erreur administrative s'étant glissée lors de la 1^{ère} session. Je tenais ainsi à ce que l'ensemble des conseillers municipaux dispose de toutes les informations essentielles pour voter en toute transparence. J'ai ainsi réorganisé une 2^e session. Cela a en outre permis à Didier Custot, adjoint délégué aux finances, de répondre à de nouvelles questions et à faire preuve de tous ses talents pédagogiques.

Dernièrement, nous avons organisé une réunion de présentation au conseil municipal d'un outil indispensable aux communes : l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL-D). Le directeur et le directeur adjoint ont expliqué à la majorité et à l'opposition municipale le mode de fonctionnement de cet organisme qui fait le portage financier de biens immobiliers pour le compte des communes qui ont des projets à plus ou moins long terme. Toutes les questions techniques sur le portage et les remboursements financiers ont pu être soulevées. Cela contribue à la formation continue des élus sur les partenaires des collectivités locales.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été ! Soyez prudents sur les routes et n'hésitez pas à informer les forces de police de vos absences afin qu'elles puissent veiller sur vos biens.

Denis Roux

Denis Roux
Maire de Noyarey

Noyarey à 30 km/h dès le 1^{er} juillet 2016



Depuis le 1^{er} janvier 2016, 14 communes de la métropole grenobloise ont généralisé le 30km/h qui devient la règle, 50 km/h l'exception. Un changement de logique qui met en avant la sécurité des usagers de la route et la tranquillité de l'espace urbain. A partir du 1^{er} juillet, Noyarey intégrera le dispositif.

Les habitudes de déplacements sont en train de changer progressivement dans les grandes agglomérations. Dans la métropole grenobloise, la proportion des trajets effectués en voiture diminue, tandis que les usagers du vélo et des transports en commun augmentent. Première grande agglomération de France à généraliser cette pratique sur son territoire, Grenoble-Alpes Métropole accompagne cette mutation des pratiques de déplacements individuelles et collectives, qui renvoient à des questions de multimodalité (utilisation consécutive de plusieurs modes de déplacements) et de sécurité d'usage de la voie publique.

L'ambition d'une Métropole apaisée

La démarche "Métropole apaisée" est la traduction d'une volonté publique visant à offrir à tous la possibilité d'utiliser la rue en toute sécurité et en toute concorde. Que l'on soit piéton, cycliste, motard, automobiliste ou chauffeur de poids-lourds - et nous sommes parfois tout cela à la fois dans la même journée - nous aspirons à nous

déplacer de façon sereine et sûre. La question du partage de l'espace se pose donc à tous. "Métropole apaisée" cherche à faciliter ce partage, en proposant une règle incitant à la fois à la prudence, à l'attention aux autres et à la fluidité des déplacements. En cas de choc avec un véhicule à 30 km/h, le risque de décès est divisé par 9 par rapport à un choc à 50 km/h.

Une règle plus simple

Sur les 49 communes membres de Grenoble-Alpes Métropole, 45 se sont engagées à participer à cette démarche dès l'année 2016. Dans ces villes et villages, la règle devient plus simple : 30km/h s'applique partout, 50 km/h restant l'exception. Le principe est la création d'une grande zone 30 à l'échelle de la commune, à l'intérieur de laquelle subsistent des axes principaux limités à 50 km/h, ainsi que, selon le territoire concerné et hors zones d'habitation, quelques axes à 70 km/h et à 90 km/h.

Des outils pour informer, expliquer, clarifier

L'information des citoyens et plus spécifiquement des usagers des voies de déplacements, est prévue de plusieurs manières. C'est d'abord la signalisation routière qui s'adapte : les panneaux d'entrées des communes concernées sont assortis d'un panneau "zone 30". A l'intérieur des villes et

villages, c'est un marquage blanc au sol qui prend le relais (30 km/h ou 50 km/h selon les axes). Cela sera assorti d'une signalisation à vocation pédagogique, déployée progressivement: des "totems" présentant un texte simple rappelant l'existence de la démarche Métropole apaisée à certains axes ou entrées d'agglomérations stratégiques, doublés d'un marquage de points blancs au sol. Une centaine de radars pédagogiques sera installée progressivement dans la Métropole, notamment sur les axes de circulation passant de 50 à 30 km/h, afin d'accompagner les automobilistes dans ce changement d'habitude. ■

Chiffres se rapportant à l'usage du 30 km/h :

- ▶ La distance pour s'arrêter diminue de moitié. Elle est de 13,3 m à 30 km/h contre 27,7 m à 50 km/h.
- ▶ En cas de choc avec un véhicule à 30 km/h, le risque de décès est divisé par 9 par rapport à un choc à 50 km/h.



La zone 30 est représentée par le fond vert, les tronçons à 50km/h sont en rouge.

Source : Grenoble Alpes Métropole

Evolution des modes de déplacements :

Entre 2002 et 2010, la proportion de déplacements en voiture a baissé de 18% dans l'agglomération grenobloise. Pour la première fois dans une grande ville française, la part modale de la voiture passait en dessous de la barre des 50%. Entre 2009 et 2015, la pratique du deux roues a progressé de 31% dans la Métropole. Enfin, concernant l'utilisation des transports en commun, le STMC établit un prévisionnel de 100 millions de voyages annuels sur le réseau d'ici 2020 contre 75 millions il y a 10 ans.

Budget 2016

“Pragmatisme, maîtrise et confiance en l’avenir”

Pragmatisme

Face à une baisse drastique des dotations de l’Etat et le passage en Métropole ; l’anticipation ainsi que notre démarche responsable et pragmatique depuis toujours nous permettent de faire face à ces évolutions très importantes. Ces atouts sont reconnus et salués par nos partenaires institutionnels. Ce budget primitif 2016 est le fruit d’un travail méthodique et collectif, avec une redéfinition des charges par pôle de compétence des adjoints et des conseillers délégués dont ils ont la responsabilité, afin que chaque pôle puisse traquer dans les moindres détails toutes les économies et recettes complémentaires possibles afin d’être toujours plus efficace.

Maîtrise

↘ - 7%

Baisse des charges de personnel de près de 7%.

↘ - 2,3%

C’est la baisse des charges de gestion courantes.

Résultat : pas d’augmentation des taux d’impositions communaux pour la septième année consécutive et maintien des services de qualité à notre population.

Confiance en l’avenir

- **Livraison de la nouvelle salle polyvalente Poly’sons** qui dès son ouverture rencontre un véritable succès.
- **Mise en place de notre politique d’accessibilité “Personnes à Mobilité Réduite”** sur 3 ans.
- **Suivi des études** concernant le nouveau centre-village, l’évolution de la cantine scolaire et de sa cuisine et enfin de la vidéo-protection, tout cela dans le cadre de notre démarche pour la sécurité.
- **Lancement des études** d’un local pour le club de pétanque.
- **Début du programme** des maisons de la nouvelle rue Léon Oddos. Pour chacun des projets immobiliers que nous lançons, nous assumons la réalisation qui sera source de recettes pour notre collectivité.

Un effort tout particulier a été fait dans le cadre de l’évolution du budget du CCAS afin de maintenir nos aides à ceux d’entre nous qui sont dans la difficulté.

Ce budget voté le 19 avril s’équilibre :

Fonctionnement : **2 464 000 €**
Investissement : **2 605 000 €**

Pour être exhaustif il convient d’indiquer qu’à ce conseil nous avons repris les résultats de manière anticipée en accord avec l’administration fiscale comme la loi le prévoit et cela comme chaque année afin de présenter des budgets complets et cohérents. **Chacun des budgets présente un résultat 2015 définitif excédentaire :**

Budget principal : ↗ **+ 256 325 €**
Budget Cabinet médical : ↗ **+ 49 405 €**
Budget du CCAS : ↗ **+ 3 285 €**

Le cabinet médical

Pour terminer, depuis l’arrivée de notre nouveau médecin, et en vue des prochaines locations, la subvention du budget principal baisse et ainsi l’objectif d’atteindre l’auto-équilibre est en bonne voie.

Didier Custot,
adjoint aux finances

le point
de vue de
Didier Custot
Adjoint délégué aux finances



“Le budget communal n’est pas une action ponctuelle dans l’année. C’est une réflexion sur les contraintes récurrentes du fonctionnement et sur les choix et les arbitrages que nous souhaitons faire dans l’intérêt des habitants. Le budget mis en place est un outil du quotidien. Les recettes et les dépenses sont suivies au fil de l’eau de façon à en connaître la réalité face à la prévision budgétaire. La démarche est un travail collectif. Si le suivi comptable est rigoureux grâce à la responsable des finances, Nadine EYMERY, tout écart, tant en recettes qu’en dépenses, est ensuite analysé et traité en collaboration avec les adjoints concernés. Un exemple concret avec les massifs floraux de la commune : un certain nombre sont passés de plantes à bulbes à arrosage fréquent à des massifs de plantes vivaces sur environnement minéral, permettant ainsi un gain de temps pour nos services. Cela permet l’organisation d’autres travaux et une économie d’achats des fleurs dans la durée. Sans rogner bien sûr sur l’embellissement. Mais la maîtrise budgétaire c’est aussi l’anticipation et la réflexion. Nous mettons déjà en place les grandes lignes de notre futur budget 2017. Si la dernière information issue du Congrès des maires nous indique que la baisse des dotations de l’Etat en 2017 devrait être moins violente que prévu, il n’en demeure pas moins que nous devons continuer comme nous le faisons depuis longtemps, à être intransigeants sur nos dépenses et sur nos choix, tout en étant imaginatifs sur les recettes et cela sans avoir eu recours à l’augmentation de la pression fiscale”.

ASSOCIATION

Pose ton sac à Ezy, une ferme de la deuxième chance



Eve Palacios et Yves Goarant

Vous êtes dans le village de Noyarey, levez la tête en direction du Vercors : vous apercevrez quelques morceaux des hameaux de montagne. Prenez la route qui grimpe et serpente, traversez Trucherelle et avant d'atteindre Ezy, sur votre gauche après encore quelques efforts pour votre véhicule vous parviendrez chez Eve Palacios. Depuis 2005, cette dernière a repris un corps de ferme qui était à rebâtir, elle a abattu pour cela 100m³ de bois pour les bâtiments et réhabilité 35 hectares de pâturage. Elle accueille désormais 250 moutons. En 2011, la bergère a voulu partager cette vie si singulière avec les autres et plus particulièrement les jeunes qui ne savaient pas où ils allaient. Elle a fait découvrir la vie de là-haut, à 750 mètres d'altitude. Là où la neige arrive plus vite et fond moins rapidement, là où la vie sur la vallée de l'Isère et sur Grenoble est magnifique mais où il faut une véritable envie pour y vivre.

Les jeunes qui sont accueillis chez Eve Palacios travaillent avec passion car ils découvrent le goût de l'engagement. Ils viennent de la Maison Familiale Rurale de Vif, du Village de l'amitié, d'écoles, d'amis... Ils arrivent avec nonchalance d'abord

mais reviennent avec envie. Beaucoup ont rebondi dans la vie grâce à ce déclic, ils ont trouvé là-haut ce qu'ils avaient peut-être du mal à voir en bas. A 63 ans, Eve Palacios leur montre que tout est possible avec de la volonté.

En 2015, l'idée de l'association germe, car il faut donner un cadre. Il y a des coûts, notamment le couvert pour tous ces jeunes travailleurs. Yves Goarant, voisin d'Ezy préside cette structure. Une cinquantaine de membres a déjà rejoint les rangs. Ils participent à ces échanges avec les jeunes qui trouvent là une seconde chance de réussir et qui peuvent poser non pas seulement leur sac, mais aussi leur mal-être.

Si vous aussi vous voulez découvrir cette bergerie du cœur et peut-être rejoindre l'association, vous pouvez contacter Eve Palacios (eve.palacios@orange.fr) ou Yves Goarant (yves.f.goarant@orange.fr). L'adhésion est de 20€ par an, elle vous permettra de découvrir la vie de la bergerie et de goûter à toute la convivialité et à l'échange de la ferme du Souillet. Vous aiderez aussi et surtout ceux qui redécouvrent la véritable vie en société. ■

HANDICAP

Les bouchons d'amour se récoltent à l'école

Vos bouchons en plastique peuvent avoir une seconde vie et servir à acheter du matériel pour aider les personnes en situation d'handicap. A Noyarey, vous pouvez apporter ces bouchons à l'école. Après cela, les services techniques de la commune les livreront à l'association qui pourra ainsi financer du matériel et mener des opérations humanitaires à l'étranger. ■

Plus d'infos sur www.bouchonsdamour38.asso-fontaine.fr



IMMOBILIER

Parc des biches, les projets évoluent

Nous vous présentions il y a quelques mois le projet de Bouygues Immobilier pour le parc des biches (entre EHPAD et rue de l'abbé Cuchet). Malheureusement le promoteur, après avoir présenté son projet en mairie et aux Nucérétains, a décidé d'abandonner la partie. Si cela repousse l'échéance de l'aménagement de ce quartier, cela ne l'enterre pas. D'autres propositions sont en cours d'étude... Nous vous tiendrons informé des suites données. Nous vous rappelons que l'objectif municipal est un aménagement de cet espace qui fera le lien entre les différentes zones déjà urbanisées. ■

FLEURISSEMENT

Les inscriptions au concours sont ouvertes

Vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au 24 juin au concours communal du fleurissement 2016. La visite du jury devrait avoir lieu au début du mois de juillet. Il existe trois catégories :

Catégorie 1 : Entrées, balcons, terrasses, murs, fenêtres et tous les décors visibles de la rue

Catégorie 2 : Maisons individuelles avec jardins visibles de la rue

Catégorie 3 : Fermes fleuries

Montrez à tous vos plus belles réalisations florales ! Bonne chance à tous les participants. ■



Regard des parents sur la cantine scolaire



Repas avec les élèves de la maternelle



Repas avec les élèves de l'école élémentaire

Comme les années précédentes, Denis Roux et Gisèle Frier (Adjointe à la vie scolaire) ont invité les parents d'élèves délégués, les enseignants, les 2 DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale), Pierre Bonnois (Directeur Général des Services) et Tatiana Mathieu (responsable du Service Enfance/Jeunesse) à venir partager un repas avec les enfants dans le restaurant scolaire.

Afin de ne pas perturber le service, deux jours où il n'y avait pas trop d'enfants ont été choisis : le jeudi 24 mars pour la maternelle et le lundi 25 avril pour l'élémentaire.

Ce sont à chaque fois de nouveaux parents délégués qui prennent sur leur temps de travail et/ou sur leur pause déjeuner, et nous les remercions d'avoir pu se libérer afin de relater cette expérience aux autres familles dont ils sont les représentants.

Ils ont ainsi pu se rendre compte de la qualité des prestations que la commune met au service de leurs enfants. Leur questionnement a porté aussi bien sur le choix du traiteur que sur la provenance des aliments et du bio, du personnel (nombre, activités), du prix du repas pour les familles et du coût réel pour la collectivité...

Après avoir mangé les différents plats proposés, des enfants ont desservi leurs tables, le service se faisant à tour de rôle, d'autres ont apporté les déchets alimentaires au compost puis ils sont sortis pour se diriger vers leurs activités. Les parents ont pu évaluer le temps dont disposaient les enfants pour déjeuner.

Tout s'est déroulé dans une bonne ambiance et dans le calme. A la fin du repas, l'ensemble des protagonistes était satisfait de ce moment d'échanges. ■

Bienvenue aux nouveaux petits nucérétains !

Si vous souhaitez nous présenter votre bébé, merci d'envoyer une photo de 1Mo minimum à collaborateur.maire@noyarey.fr et de préciser que vous autorisez la publication de la photo dans les supports de communication de la ville.



Elisa Cannistraro



Elyo Szpiek



Roxanne Zalar



Léo Giraud



Zoé Krebs

ÉCOLES

Baisse des dotations de l'Etat = Remise en cause de la gratuité du péri-éducatif



Denis Roux et Gisèle Frier (Adjointe à la vie scolaire) ont créé un groupe de travail suite à la mise en place en septembre 2014 des nouveaux rythmes scolaires. Cette instance est composée de parents représentant chaque classe, d'enseignants des deux écoles, des deux DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale), de Tatiana Mathieu (responsable du Service Enfance/Jeunesse) et de Laurent Saunier (responsable du périscolaire). A la fin de chaque période du péri-éducatif, Gisèle Frier réunit le groupe de travail pour établir le bilan du cycle écoulé et connaître les propositions pour la suivante. A la réunion du 7 avril dernier, Denis Roux et Gisèle Frier ont déploré le fait de remettre en cause la gratuité des temps péri-éducatifs et ont rappelé la situation budgétaire, à savoir les baisses des dotations de l'Etat et la suppression de la dotation supplémentaire de Solidarité Rurale de 40 €/enfant pour notre commune. Un constat s'impose : il n'est plus possible de maintenir gratuitement le fonctionnement actuel de ce péri-éducatif.

Ils ont alors proposé que ce temps reste gratuit (sans savoir jusqu'à quand), avec une qualité et une diversité moindres ou que la municipalité maintienne le niveau actuel d'activités avec en contrepartie, une participation financière des familles.

Les parents présents, soucieux de maintenir la qualité de l'accueil actuel, décident de conserver cette diversité d'activités et de faire participer financièrement les familles sur ces temps péri-éducatifs. Au vu de différentes simulations, celle intermédiaire a recueilli l'adhésion de la majorité des parents présents. Le tarif à l'activité qui pourrait être retenu serait :

Quotient familial	Tarif
jusqu'à 500	1 €
De 501 à 900	1.50 €
De 901 et plus	2 €

Denis Roux explique que cette décision n'est pas définitive et qu'elle sera délibérée en conseil municipal avant la fin de l'année scolaire. ■

MAIRIE

Des changements dans le transport à la demande

Le service de transport à la demande proposé par la mairie aux personnes de plus de 70 ans pour des rendez-vous médicaux (et transport vers une pharmacie) est assuré par Sylvie Szpiek. Avec le sourire, cet agent municipal polyvalent aide ceux qui ne disposent pas d'un véhicule à rejoindre des rendez-vous médicaux. Après Noyarey, Veurey, Sassenage et Fontaine, le service est étendu à la ville de Saint-Egrève. La participation est de 1€ pour se rendre sur Noyarey et 2.50€ sur les autres communes. Vous pouvez en bénéficier le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 16h30. ■

Renseignements au 04 76 53 32 54

EN BREF

ABEILLES

Apiculteur recherche essaim

Si vous souhaitez vous débarrasser d'un essaim d'abeilles gênant, vous pouvez contacter Eric Lasne au 06.34.44.46.15 qui pourra le transporter hors de votre propriété et permettra à ces petites travailleuses d'œuvrer tranquillement.

CITOYENNETÉ

Le civisme est aussi pour les tous

Le square Charles Ferrère (ancienne Poste) ou le jardin de Merone, situé à côté, sont des exemples de lieux où les mauvaises habitudes de certains propriétaires de chiens sont courantes. Des distributeurs de sachets ramasse-crottes ont été placés dans les endroits fréquentés. Nous vous rappelons l'obligation de ramassage sous peine d'amende. Le bien vivre ensemble est l'affaire de tous.

VACANCES D'ÉTÉ

Soyez vigilants

Comme chaque été nous vous rappelons le principe de vigilance pour votre domicile lors de vos absences. Le dispositif "voisins vigilants" existe dans beaucoup de quartiers de la commune, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie pour vous informer sur celui-ci. Vous pouvez aussi prévenir la gendarmerie de Sassenage afin que des rondes aléatoires soient effectuées.

ENVIRONNEMENT

Le brûlage des végétaux est interdit

Cette information a été rappelée à de nombreuses reprises sur les différents canaux de communication de la commune. Le brûlage des végétaux n'est jamais autorisé pour les particuliers. Vous devez vous rendre en déchèterie. En cas d'infraction constatée, l'amende est de 450 €. De plus, la commune, en partenariat avec la Métro, envisage une solution alternative consistant à un prêt de broyeur. La Municipalité organisera une réunion d'information. Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire en mairie.



GRENOBLE - ALPES
MÉTROPOLE

CONCERTATION

La Métro vous sollicite

Grenoble-Alpes Métropole met deux outils à votre disposition : <http://plui-lametro.carticipa.fr/> pour vous exprimer sur l'avenir du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ou comment choisir la destination de chaque parcelle, chaque quartier de la métropole et des villes qui la composent. <http://www.lametro.fr/940-ma-rue-apaisee.htm> pour donner vos suggestions sur la métropole apaisée dans votre quotidien.

VOIRIES

Toutes les voiries communales dépendent désormais de la Métro

Depuis le 1^{er} janvier, par obligation légale, toutes les voiries communales ont été transférées à la Métropole qui prend la responsabilité de leur entretien. À côté de cela, il existe des voiries privées à la charge des propriétaires et le département gère encore quelques grands axes. Nous vous rappelons le numéro du service voirie à la Métro 0 800 805 807 qui est conçu pour traiter directement votre demande. Vous serez informé des suites données.

COLLECTE DES DÉCHETS

Le tri, plus simple et plus facile !

Depuis le 1^{er} juin, les hésitations concernant le tri seront un mauvais souvenir. Pots de yaourts, barquettes, sachets en plastique... Tous ces emballages iront dans la poubelle de tri et seront ainsi valorisés. Une simplification du geste de tri pour les habitants de la métropole et une évolution de taille dans l'amélioration du recyclage des emballages en plastique. De plus, cette évolution devrait permettre un rebond du volume total de déchets recyclables collectés (emballages et papiers) de 15%.

PORTRAITS D'AGENT

Marc Bertoni et Bruno Colombo, deux agents au service des espaces verts



Marc Bertoni



Bruno Colombo

Agé de 53 ans, **Marc Bertoni** est à Noyarey depuis 8 ans. Il est le responsable du pôle espaces verts où travaillent un autre agent, Bruno Colombo, et actuellement un jeune en contrat d'emploi d'avenir. Il a auparavant exercé dans les mairies d'Echirolles et de Tullins et toujours pour les extérieurs. Agé de 45 ans, **Bruno Colombo** est à Noyarey depuis 16 ans. Les services municipaux sont un virage professionnel pour lui puisque auparavant il était cuisinier. En mairie il s'est occupé de beaucoup de choses : voirie, éclairage public, bâtiments... et cela fait 5 ans qu'il est à plein temps au pôle espaces verts. C'est un service qui lui correspond, il aime être à l'extérieur et rencontrer les habitants. Etre une petite équipe permet aussi de s'adapter et de se

comprendre. Leur journée type n'existe pas vraiment, puisqu'elle varie en fonction de la saison et de la météo. Celle-ci peut être consacrée à la taille, la tonte, l'arrosage ou le désherbage. Ils peuvent aussi se consacrer au fleurissement avec en amont la commande des bulbes. Pour Noyarey, cela représente 2200 fleurs annuelles et 500 fleurs de printemps. En plus de cela, le pôle a une mission de propreté urbaine, ce qui englobe les poubelles des voiries publiques et parcs, le nettoyage des rues, des places et des abords des écoles. Enfin ils doivent gérer les entretiens des véhicules. Vous connaissez maintenant un peu mieux ces hommes qui font partie de notre quotidien ! ■

ENVIRONNEMENT

Noyarey tend vers 100% sans phytosanitaires

La commune a fait le choix de ne pas utiliser de produits phytosanitaires. Si cela est un bien pour l'environnement, cela a des conséquences sur le rythme du désherbage. Ainsi les agents municipaux, parfois aidés de structures extérieures doivent utiliser des méthodes manuelles et cela prend beaucoup de temps, la météo se mêlant également de la partie. La commune est plus verte et plus nature. ■





La pollution lumineuse

L'expression "pollution lumineuse" désigne la dégradation de l'environnement nocturne par émission de lumière artificielle entraînant des impacts importants sur les écosystèmes (faune et flore) et sur la santé humaine.

La pollution lumineuse se perçoit principalement sous trois formes : le halo lumineux, la lumière éblouissante et la lumière envahissante (ou intrusive). Introduite à l'origine par les astronomes nord-américains, puis européens, qui ont été les premiers confrontés à la dégradation rapide de l'environnement nocturne, la pollution lumineuse intègre aujourd'hui le vocabulaire et le travail d'autres acteurs, écologues, aménageurs énergétiques, médecins, agences impliquées dans le champ du développement durable.

Les origines de la pollution lumineuse

La peur instinctive du noir, une augmentation considérable de l'offre en matériels d'éclairage et en électricité ainsi qu'une forte demande de sécurité de la part du public et des élus sont généralement citées comme les principales causes de l'hyper-éclairage urbain et péri-urbain. Une énergie bon marché, l'ignorance des impacts de cette pollution ont engendré divers gaspillages et utilisations abusives de la lumière. Souvent par méconnaissance, parfois par

négligence, les impacts négatifs de l'éclairage artificiel ne sont pas pris en compte.

D'où vient la pollution lumineuse

- L'utilisation de systèmes d'éclairage médiocres qui ne concentrent pas la lumière sur la zone à éclairer ou ne rabattent pas convenablement le rayonnement vers le sol.
- La surpuissance des installations comme un trop grand nombre de points lumineux sur un secteur donné ou la puissance exagérée installée. Les recommandations de l'Agence française de l'éclairage, nettement supérieures à celles des pays voisins, sont souvent largement dépassées.
- La nature des surfaces éclairées qui réfléchissent plus ou moins la lumière en fonction de leur composition (bitume, calcaire, pierre, neige...)
- La durée de fonctionnement des éclairages qui est nettement supérieure aux besoins réels. Combien de rues, de lotissements, de parkings restent éclairés toute la nuit alors que tout le monde dort ? Les particuliers doivent-ils être les seuls à réduire leur consommation électrique ?

Conséquence sur notre santé

Sur le plan physiologique, des études révèlent que l'homme possède comme tous les mammifères des récepteurs qui recalent son horloge biologique. Ces récepteurs commanderaient notamment en fonction de la lumière ou de l'obscurité ambiantes la production d'hormones, de protéines de croissance indispensables à la régulation du sommeil. Une exposition forte à l'éclairage artificiel pendant les heures de sommeil provoque un dérèglement de la sécrétion de mélatonine, une hormone produite par le cerveau, qui régule le cycle nuit-jour dans notre organisme. L'obscurité, au même titre que le silence est une nécessité pour la qualité du sommeil.

Impact sur la faune et la flore

L'impact négatif de la pollution lumineuse sur la faune et la flore fait consensus. Elle constitue ainsi la deuxième cause de mortalité chez les insectes derrière les pesticides. Les lumières urbaines jouent un rôle d'attraction/répulsion chez diverses espèces animales comme les insectes

(papillons de nuit, abeilles, coléoptères...), les oiseaux (merles, étourneaux...), les chauves-souris et les batraciens, en autres. Elle perturbe les déplacements et les comportements alimentaires. Au final, c'est la chaîne alimentaire qui est modifiée et tout un écosystème qui s'en trouve déséquilibré. Au niveau des plantes, on peut constater une germination plus précoce, un défaut de pollinisation, une modification dans la représentation des espèces et dans le processus de photosynthèse. **C'est la question de la biodiversité qui est donc en jeu !**

Prise de conscience

La prise en compte de l'impact des émissions de lumière artificielle sur l'environnement date des discussions de la loi Grenelle I (2009) puis Grenelle 2 (2010) ; puis plus récemment concernant la réduction de la consommation d'électricité à travers la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte en 2015.

L'éclairage public produit, en moyenne, 109 g de CO2 par kWh consommé

Actuellement, la puissance installée totale pour l'éclairage public représente l'équivalent de la production de deux réacteurs de 1.000 MW (près de 50% du site du Bugey,

ou de Cruas). L'éclairage public représente jusqu'à 50% de la consommation électrique d'une commune et, si rien n'est fait, ce chiffre augmentera dans les prochaines années avec la croissance prévue du coût du Kwh. L'éclairage public contribue également aux pics de consommation en fin de journée en période hivernale, lorsque la demande en électricité pour les chauffages électriques et les activités domestiques est déjà importante. Il est généralement admis qu'il est possible de réaliser minimum de 30 % économie d'énergie en mettant en place par exemple :

- ▶ la suppression des éclairages superflus,
- ▶ la suppression des ampoules les plus énergivores,
- ▶ le remplacement des vieux lampadaires par de nouveaux modèles évitant la dispersion inutile de lumière vers le ciel
- ▶ la réduction de la puissance (les nouvelles technologies de lampe produisent un meilleur éclairage tout en réduisant drastiquement la puissance)
- ▶ la régulation des durées d'éclairage en fonction des besoins réels (pose d'horloges astronomiques et extinction en milieu de nuit). ■



Qu'en est-il a Noyarey ?

Durant ces huit dernières années, diverses actions ont été menées par l'équipe municipale pour moderniser notre réseau d'éclairage public en le rendant moins énergivore et plus respectueux de l'environnement :

- Audit du réseau d'éclairage public de la commune, identification de tous les points lumineux (technologie de la lampe, puissance, état...), audit des armoires (2009)
- Plan d'actions / priorisation (2010)
- Nous avons choisi de travailler sur plusieurs pistes en parallèle (période 2012-2020) :
 - ▶ Mise en sécurité des armoires, remplacement des poteaux vétustes
 - ▶ Remplacement des lampes les plus énergivores (à vapeur de mercure, fin de commercialisation 1^{er} Mai 2015)
 - ▶ Réduction de puissance
 - ▶ Contrôle de la durée d'éclairement, installation d'horloge astronomique

A CE JOUR :

- ▶ Toutes les armoires ont été sécurisées, 70% ont été équipées d'horloge astronomique
- ▶ L'éradication des lampes vapeurs de mercure est en cours (suppression de 52%)
- ▶ Suppression des lampes à très forte puissance (250W et 400w) : 20% réalisé

A SAVOIR :

- ▶ La consommation de l'éclairage public est d'environ 230 000 kwh/an pour un montant de 26 000 € ; cela représente 35% de notre facture d'électricité
- ▶ La consommation de l'éclairage public a baissé de 6% entre 2005 et 2013, mais la dépense a augmenté de 55% !
- ▶ Le changement de technologie de lampe coûte entre 700 et 1000 € par lampe ; il nous reste à remplacer environ 50 lampes vapeur de mercure (interdite à la vente depuis Mai 2015 et 30 lampes de puissance > 150W, soit un coût de 60 000 €
- ▶ la mise en place d'une horloge astronomique coûte environ 400 € ; il reste 6 armoires à équiper, soit un coût de 2400 €
- ▶ les hameaux de montagne de Trucherelle, Les Veillères et de Ezy pratiquent l'extinction de l'éclairage public aux heures creuses de la nuit (23h-5h) depuis septembre 2014
- ▶ l'extinction de l'éclairage public aux heures creuses de la nuit permet de réduire la facture d'électricité de plus de 40% , soit une économie de 10 000 € / an pour la commune !

Sources : Frapna, ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne), ALEC



du côté *des services techniques* leur actualité

- Le pont reliant le square Charles Ferrère au jardin de Merone a été rénové par le pôle "bâtiments" des services techniques. [1]
- Les panneaux de baskets situés rue du 19 mars 1962 ont également connu un coup de jeune. [2]
- Après des aménagements dans les escaliers de la mairie, une nouvelle signalétique a été installée aux abords des bâtiments communaux. [3]
- Le printemps est une période de renouveau pour la nature et le fleurissement. Le pôle "espaces verts" des services techniques a procédé aux floraisons de printemps. [4]
- Quelques réalisations du fleurissement communal. [5] [6]





Les randonnées pédestres

Le samedi 27 février 2016 nous avons participé à une initiation au geste de premier secours dispensé par un bénévole à la caserne des pompiers de Grenoble. Une action de sensibilisation qui a profité aux huit participants qui sont repartis avec une attestation signée du préfet de l'Isère. Dans le cadre de cette action ministérielle menée à l'échelle nationale, l'accent était principalement mis sur la mise en sécurité sur les lieux d'un accident, l'attitude à adopter pour donner l'alerte efficacement, ou encore les premiers secours à prodiguer – massage cardiaque et prise en main d'un défibrillateur. ■

Scrabble Club Nucérétain

Les membres du Club de Scrabble de Noyarey ont accueilli trois nouvelles recrues, et organisé avec plaisir leurs deux manifestations annuelles :

Le 19 février se déroulait la traditionnelle Nuit du Scrabble. Cette année, robes de chambre et pantoufles ont mis le ton de la nuit. En ce vendredi 19 février 2016, 28 joueurs dont bon nombre d'habitues, mais aussi quelques nouveaux, ont découvert avec enthousiasme l'esprit convivial de ce tournoi. Monsieur Le Maire nous a fait l'honneur de lancer le tournoi en faisant le premier tirage. Quelques réjouissances entre les parties, buffet salé, buffet de douceurs faites maison, café, tisanes La Nuit s'est terminée par le petit déjeuner au petit matin et la remise du trophée au vainqueur, sans oublier le remerciement à tous les participants sans lesquels cette bonne humeur ne serait pas au rendez-vous.

Le 17 avril avait lieu le tournoi régional annuel attributif de points. 70 joueurs étaient réunis dans la salle Poly'sons. L'arbitrage, facilité par un vidéo projecteur et une sono, était assuré par des arbitres officiels et les arbitres nucérétains. Après deux parties, une le matin particulièrement difficile, et une l'après-midi qui a permis de réaliser six scrabbles, les trophées ont été remis aux gagnants par Monsieur Le Maire de Noyarey et la présidente du club. Pour tous les autres participants, chacun a pu choisir un lot de consolation. ■

Noyarey Danse Attitude

A partir du mois de septembre, des cours de rock tous niveaux et de danse de salon seront proposés par cette nouvelle association. Vous pourrez retrouver les 1ers membres au forum des associations qui se tiendra à la rentrée. Si vous avez plus de 16 ans et que vous êtes intéressé vous pouvez les contacter à l'adresse suivante : noyareydanse@gmail.com

Noyarey Aventure



Beau succès du Trail de Noyarey le 10 avril et c'est grâce à vous les bénévoles. Les commentaires sur Facebook ("*Un moment très agréable ce matin, ambiance chaleureuse, de belles rencontres dans l'effort, un parcours très joli, technique juste comme il faut, un ravitaillement final du tonnerre, je reviens l'an prochain! Merci à toute l'organisation!*", "*Merci encore à l'organisation impeccable et aux bénévoles encore des 5 étoiles, un parcours vraiment difficile mais que l'on est content de faire !!! À l'année prochaine bien sûr*", etc) et sur Kikourou ("*Pour moi ce trail est vraiment difficile... et puis au bout on est vraiment fier de l'avoir fait, d'avoir été au bout !! L'organisation les bénévoles sont extra !! Bon autant dire que je reviendrais c'est sur !!!*", "*Le balisage était parfait... et il y avait du Coca aux ravitos... Bref que du bonheur... Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles pour cette superbe matinée !...*", etc) sont unanimes : le trail de Noyarey a, cette année encore, été un grand succès. Et cela, on ne le dira jamais assez, c'est grâce aux bénévoles. MERCI.

Merci pour être prêt dès l'aube pour gérer les inscriptions, merci de passer quelques heures dans la forêt pour que les coureurs ne se perdent pas, merci de tenir les ravitos et la buvette à l'arrivée, merci de faire des photos, ...et merci d'avoir toutes et tous le sourire en toute circonstance. ■

Retrouvez d'autres commentaires et les photos sur <http://noyarey-aventure.fr>.

Ecole de musique

Grand succès pour la journée des orchestres Junior



Le 3 avril la société musicale de Veurey-Noyarey organisait, sous la patronage de la fédération de l'Isère, la réunion de six orchestres junior de l'Isère. Une matinée consacrée à la mise en place du programme et à partir de 13h30 la prestation des différentes formations avant un impressionnant final. L'hospitalité de notre association a été fort appréciée, avec un petit déjeuner

offert et la possibilité de se désaltérer et prendre un pâtisserie tout au long de la journée. Cette journée a été pour nos élèves l'occasion de se produire devant un public varié, devant d'autres musiciens, ce qui est toujours stimulant, et surtout elle s'est clôturée par une très belle formation de plus d'une centaine de musicien qui a vraiment fait résonner notre salle des fêtes.

Au programme de ces prochaines semaines le concert d'été des élèves qui aura lieu pour la première fois à la salle Polysons de Noyarey, le samedi 18 juin à 17 heures. Le concert sera l'occasion de faire mieux connaître au public nucerétain l'offre de l'association, instruments et chorale ; en vous rappelant que la chorale est prête à vous accueillir pour une séance d'essai. ■

Gymnastique Volontaire

Le 20 janvier nous tenions notre Assemblée Générale à laquelle 35 personnes participaient. Cette assemblée comme les précédentes a montré le dynamisme de nos adhérentes et adhérents au nombre de 92 cette année. Pour les satisfaire nous avons rappelé les quatre cours Pilates dans la salle Grand Veymont et les trois séances de gymnastique dans le gymnase. Nous avons également validé, comme chaque année, le budget et la bonne santé de celui-ci nous a permis de stabiliser encore les cotisations pour la rentrée prochaine. Cette prochaine rentrée se fera avec une nouvelle équipe dirigeante car l'AG a également validé la démission de l'actuel bureau et la nomination d'un Conseil d'Administration. Ce CA fort de 9 membres s'est réuni le 8 Mars pour constituer le nouveau bureau. La pré-

sidente Sylvie Mignardot assure maintenant la bonne marche de notre association. Elle sera secondée par Marie Jo Allibe (Vice présidente), Aude Verna (Trésorière) et Jackie Pohu (Trésorière adjointe). Le secrétariat est confié à Florence Randot, Laurence Lavocat Dubuis est secrétaire adjointe.

Ce passage de témoin va se faire progressivement jusqu'en juin, mais pour l'heure je voudrais assurer à toutes les personnes que j'ai côtoyées depuis 2002, date de ma nomination en tant que président de cette association ; ma satisfaction d'avoir, avec le précédent bureau, travaillé avec vous. Certes tout ne fût pas parfait, nous avons dû suspendre quelques séances mais nous en avons créé d'autres. Nous avons toujours pu assurer les séances et cela, parfois au dernier moment, lors des départs

de nos animatrices. Je quitte donc cette présidence qui m'a permis de me plonger ces dernières années dans le monde du bénévolat associatif, monde important parce qu'il apporte à tous les adhérents. Je sais que notre association poursuivra son objectif de bien être, de convivialité parce qu'elle est confiée à une nouvelle équipe qui déborde déjà d'idées nouvelles. Merci à vous tous membres de notre association, aux membres du précédent bureau qui se sont beaucoup investis pour garantir toutes ces séances. Je tiens également à souligner l'aide de la Mairie par la mise à disposition des salles et par son soutien financier qui nous permettent de pratiquer en toute sérénité notre activité favorite. Bernard Roque. ■

MAIRIE

04 76 53 82 01

Courriel : accueil@noyarey.fr

Site internet : www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil au public :

Lundi	8h30-12h et 15h30-19h30 (nocturne)
Mardi	8h30-12h et 15h30-17h30
Mercredi	14h30-17h30
Jeudi	8h30-12h et 15h30-17h30
Vendredi	8h30-12h et 14h30-16h30

SÉCURITÉ - URGENCES

Elu d'astreinte : 04 76 53 92 59

Numéro disponible en dehors des heures d'ouverture au

public de la mairie

Police municipale : 04 76 95 98 01

Services techniques : 04 76 53 84 53

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

Police secours : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 33 57 35

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Électricité : 08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Service voirie de la Métro : 0 800 805 807

Service local de solidarité : 04 57 42 50 00

École maternelle La Coccinelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire Le Mûrier : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

Transport à la demande SEMITAG : 04 38 70 38 70

Quels déchets dans la poubelle verte ?

Info Tri sélectif (appel gratuit) 0800 50 00 27

Pour les problèmes de collecte

Déchèterie intercommunale 04 76 26 35 67

de Sassenage - Noyarey ouverte le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 18h30

Déchèterie de Saint-Egrève ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Permanences juridiques : Organisées en mairie sur rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil
Gratuit, prendre rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur : en mairie, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

Médecin, D^r Paumier-Desbrières : 04 76 43 26 65

Infirmière, M^{me} Faure : 04 76 53 81 26

Osthéopathe Kinésithérapeute : 04 76 50 68 32

M. Lejeune

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Dauphiné Taxi services-Noyarey : 04 76 53 94 37

(transport privé et sanitaire VSL) et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers : 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

Oxygene ambulances : 04 76 49 75 61

Massages Edonis : 06 32 79 31 40

MÉDIA

Correspondant du Dauphiné Libéré

Nathalie Bellon : 06 85 35 87 29

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Yannick GAUDIN

DP1620022

14 les jardins de Noyarey

Modification de façades

Accordé le 06/05

Camille MOYROUD

DP1620021

Route d'Ezy

Modification de façade

Accordé le 06/05

Roger QUERCIA

DP1620020

395 rue Léon Porte

Réfection toiture, peinture

volets, rénovation façade à

l'identique

Accordé le 14/04

Jean CANNAVO

DP1620017

224 chemin de Pra-Paris

Piscine de 32m² et clôture

Accordé le 18/04

Laurent SEGUIN

DP1620016

144 rue Léon Porte,

16 clos des Noyers

Extension de 14,02m²

Accordé le 06/05

SCI ECE

représentée par Eric Thomine

DP1620015

24 route du Ruisset

Modification de façade

Accordé le 06/04

Calogero PROVENZANO

DP1620014

60 chemin de Galle

Abri de 12 m²

Accordé le 06/04

Calogero PROVENZANO

DP1620013

60 chemin de Galle

Cloture

Accordé le 06/04

Jean-Claude FAURE

DP1620012

23 chemin des Noyers

Rénovation toiture, façades,

mise en place d'une clôture

Accordé le 07/03

Dominique LACHENAL

DP1620011

Chemin du Souillet

Abri de jardin de 8m²

Accordé le 05/03

Charles BOUTON

DP1620010

5bis Lot les Moironds

Extension de 21,12 m²

Accordé le 05/03

Susie FAURE et Erwan

TANGUY

DP1620009

298 rue du Maupas

Rénovation de toiture et

extension de 36,97m²

Accordé le 05/03

Luc DESCHAMPS via Ener-

gie Habitat

DP1620008

311 rue Abbé Cuchet

23 m² de panneaux solaires

pour 3kWh de puissance

Accordé le 22/02

Hubert HUET

DP1620007

483 avenue St Jean, allée 2

Remplacement des volets

Accordé le 05/03

Marc DELORAS

DP1620006

2 lot le Socrate

20 m² de panneaux solaires

pour 3kWh de puissance

Accordé le 22/02

Michel SANEL

DP1620005

129 chemin Blanchard

Modification de façade

Accordé le 22/01

Lionel VERA

DP1620004

34bis Place Victor JAT

Modification de façade

Accordé le 22/01

Bernard SAUVE

DP1620003

247b chemin du Moulin

Appentis de 38,5m²

Accordé le 22/01

Dominique LACHENAL

DP1620002

Chemin du Souillet

Abri de jardin de 10,5m²

Accordé le 20/01

Sylvain GROSSI

DP1620001

1 lot Grand Pré

Chemin du Meney

Modification de façade

Accordé le 20/01

Valentine LOZAC'HMEUR et

Raphaël CHIFFLET

DP1520071

175 chemin de Chaulnes

Réfection de toiture

Accordé le 20/01

Dominique RUEL

DP1520070

1 lot les Jardins de Noyarey

Abri de jardin de 8m²

Accordé le 20/01

Jean CANNAVO

DP1520069

224 chemin de Pra-Paris

Extension de 12,4m²

Accordé le 20/01

Technic Control Auto

DP1520068

201 route du Ruisset

Modification clôture, création

nouvel accès

Accordé le 20/01

Alexandre RODRIGUES

DP1520067

114 chemin de Pra-Paris

Modification de façade

Accordé le 20/01

PERMIS DE CONSTRUIRE

SAS Foncière des Dauphins

représentée par A. DELAYE

PC038 281 16 2 0003

RD1532, ZA des Moironds

Extension bureau 20m² et

modification de façades

Accordé le 06/05

Sandrine CURTET-BENITSKI

PC038 281 16 2 0002

439 chemin des Bauches

Maison individ. 89,14m²

+ garage 19,05m²

Accordé le 27/04

Sabine MINERBA

et Nicolas SIMOES

PC038 281 16 2 0001

39 impasse Léon Oddos

Maison individ. 117,3m²

+ garage 36,6m²

Accordé le 22/03

Kamilia CHERFA

et Bertrand TREPIER

PC038 281 14 2 0019-M02

417 chemin des Bauches

modification de façades

Accordé le 23/02

Maud CHEREL

et Alexandre TREPIER

PC038 281 14 2 0018-M02

419 chemin des Bauches

modification de façades

Accordé le 23/02

PERMIS D'AMÉNAGER

GRENOBLE AMENAGEMENT

FONCIER

PA13 2 0003 M4

chemin des Bauches

Modification du règlement

(clôtures)

Accordé le 06/05

SAS ADI

PA15 2 0002 M01

Grand Pré

Modification du calcul de la

densité minimale

Accordé le 05/03

NAISSANCES

autorisées à publication

Le 03 février 2016 : **Eloïse BAR AUPEIX**

Le 13 avril 2016 : **Alice VERA**

Le 21 avril 2016 : **Elyo SZPIEK**

DÉCÈS

Le 23 janvier 2016 : **Joël FERRIER-MITTON**

(décédé à La Tronche)

Le 06 février 2016 : **Jeanne OSTER** veuve CUVIER

Le 06 mars 2016 : **José DE SA MORGADO**

(décédé à La Tronche)

Le 15 mars 2016 : **Annie ALANORE** (décédée à La Tronche)

Le 19 mars 2016 : **Georges VIEUX-VINCENT**

Le 21 mars 2016 : **Albert JOUANNET**

Le 27 mars 2016 : **Jean CHARBONNEL**

Le 30 mars 2016 : **Georges MATHONNET**

Le 07 mai 2016 : **Raymonde BUISSON** veuve HOSTACHY

l'agenda

des manifestations

VENDREDI 10 JUIN

Réception des mamans de l'année en mairie.

DIMANCHE 12 JUIN

10^e vide-grenier du Comité des fêtes. Espace Charles de Gaulle.

LUNDI 13 JUIN

Conseil municipal, 19h.

AG de l'école de musique 20h30 à Veurey-Voiron (salle du rdc de l'école de musique).

JEUDI 16 JUIN

Assemblée générale de la Maison des P'tits Bouts, salle sous la mairie, 18h30.

SAMEDI 18 JUIN

Concert de l'école de musique à Poly'sons, 17h.

SAMEDI 25 JUIN

Fête des écoles à l'école élémentaire à partir de 10h : le spectacle des enfants sera suivi par la kermesse. La buvette sera tenue par le Sou des écoles. Restauration par food truck.

Fête de la musique à Noyarey : place Victor Jat. En cas d'intempéries : Poly'sons.

Amicale Club. Anniversaires du 1^{er} semestre.

JEUDI 7 JUILLET

Amicale Club, voyage en pays roannais.

MERCREDI 13 JUILLET

Fête nationale avec J. Animation à partir de 21h et feu d'artifice avec Piro Events Artifices à 22h30, à l'Espace Charles de Gaulle.

MERCREDI 27 JUILLET

Amicale Club. Pique-nique au Club puis fermeture estivale.

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

Amicale Club. Rentrée.

DU 9 AU 11 SEPTEMBRE

Amicale Club, 3 jours à Marseille.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Tournoi de basket en salle au gymnase.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Noyarey village en fête. Après une année de réflexion, la fête du village se tiendra à l'Espace Charles de Gaulle et à Poly'sons. Une fête foraine se tiendra sur le parking du groupe scolaire. Réservez cette journée afin de participer massivement. Ce sera la récompense et une reconnaissance au Comité des fêtes. Je compte sur vous !

La Présidente, Annie Henry

ORGANISATEUR COMITE DES FETES DE NOYAREY

10^e VIDE GRENIER

ESPACE CHARLES DE GAULLE - NOYAREY

DIMANCHE 12 JUIN 2016



Renseignements et réservations :

Annie Henry 04 76 53 84 45 / 06 30 48 82 36

anniehenry@free.fr

VENEZ NOMBRE

Noyarey

invite

LES MOUCHES BLEUES

CONCERT GRATUIT

Fête de la

samedi 25 juin 2016

Musique

Dès 20h00
(ère partis : TOT-M (Acoustique))

dès 21h00

LES MOUCHES BLEUES

BUVETTE & RESTO sur PLACE

place Victor Jat

Pierre Lemarchal
accompagné par Eveline & Marc Perrot

NOUVEAU SPECTACLE

Millésimes

Les plus belles chansons françaises

Dimanche 9 octobre 2016 à 17h00
Salle Poly'Sons à NOYAREY (38)

Billetterie et réservations
04 76 53 84 45 / 06 30 48 82 36 / 06 30 66 07 08

Grégory Lemarchal

Tarif : 15 €

APJNV

Pour les 11-17 ans

2016

PROGRAMME de l'Été

Destination Vacances

JUIN

Semaine Sport en Montagne

Lu 27 : Journée Acrobastille, départ 10h30.

Ma 28 : Journée Parapente, horaires à définir suivant la météo.

Mer 29 : Journée eaux vives, rafting + hydro speed, départ 8h30.

Jeu 30 : Arc Trap, le tir à l'arc version ball trap, départ 13h.

Ven 1^{er} juillet : Trotinette 4x4, départ 13h.

JUILLET

Descente de l'Ardèche 30 km + nuit en bivouac du lundi au 4 au mardi 5, inscription avant le 15 juin. 12 places.

Semaine détente

Lu 25 : Journée Aviron/baignade au Bois Français.

Ma 26 : Journée Walibi, départ 8h30 (inscription avant le 7/07).

Mer 27 : Stand Up paddle sur le lac de Maradan, départ 13h.

Jeu 28 : Accrobranche, départ 13h.

Restaurant asiatique, départ 19h.

vend 29 : Journée piscine.

AOÛT

Lu 22 : Jeux de plage (Grenoble).

Ma 23 : Canyoning, départ 13h (+ 12 ans).

Mer 24 : VTT descente, départ 13h.

Soirée à la salle, DVD/pizza de 19h à 21h30.

Jeu 25 : Battlefield, départ 13h.

Ven 26 : Escalade à Veurey, départ 13h30.

Semaine c'est la reprise

Lu 29 : Lasergame à Saint-Martin d'Hères, départ 13h30.

Mardi 30 : Karting, départ 13h30.